

Pour diffusion immédiate

**Étude publique du *Bilan 2007*
de la *Politique de développement culturel 2005-2015*
et du premier *Rapport d'étape*
du *Plan d'action 07-17 - Montréal, métropole culturelle***

Montréal, le 9 juin 2008 - La commission permanente du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie invite les citoyens et les organismes à participer à une assemblée au cours de laquelle seront présentés deux documents portant sur *Montréal, métropole culturelle* : le *Bilan 2007* de mise en œuvre de la *Politique de développement culturel* et le *Rapport d'étape* des six premiers mois de réalisation du *Plan d'action 07-17*. L'assemblée se déroulera le :

Mercredi 18 juin 2007, à 19h

Hôtel de ville, salle du conseil

275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)

Les personnes à mobilité réduite peuvent accéder à l'édifice par la porte du côté ouest (place Vauquelin).

Bilan 2007 – Politique de développement culturel

Dans la foulée des travaux du Sommet de Montréal tenu en juin 2002 et à la suite d'une vaste consultation publique, la Ville a adopté, en 2005, la *Politique de développement culturel - Montréal, métropole culturelle*. Rappelons que la mission de cette politique est de confirmer Montréal comme métropole culturelle d'envergure internationale. L'accessibilité et le soutien aux arts et à la culture, ainsi que l'impact de la culture sur le cadre de vie des Montréalais sont les trois enjeux majeurs qui inspirent le contenu de ce document.

Lors de l'adoption de la Politique, la Ville de Montréal s'est engagée à rendre public un rapport annuel faisant état de l'avancement de chacun des engagements. Le document dresse donc un rapport détaillé de l'année 2007. Il s'agit du deuxième bilan déposé sur la Politique.

Rapport d'étape - Plan d'action 2007-2017

C'est lors du *Rendez-vous novembre 2007 – Montréal, métropole culturelle*, auquel ont participé 1 300 intervenants des milieux de la culture, des affaires, communautaires et gouvernementaux, que le *Plan d'action 2007-2017 (PA 07-17)* a été entériné. Ce *Plan d'action* vise à consolider et à rehausser le positionnement de Montréal comme métropole culturelle. L'atteinte de cet objectif passera entre autres par un accès plus large des citoyens à la culture, des investissements dans les infrastructures culturelles, le financement des organismes artistiques, un rayonnement plus large de Montréal au Canada et à l'étranger et l'accroissement du nombre d'événements culturels et de touristes. Le *Plan d'action* a été endossé par les cinq partenaires qui forment le comité de pilotage du *PA07-17*, la Ville de Montréal, Culture Montréal, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, le Gouvernement du Québec et le Gouvernement du Canada.

Le 23 mai dernier, les cinq partenaires ont également avalisé le *Rapport d'étape* portant sur les six premiers mois de réalisation du *Plan d'action*.

Étude publique

L'assemblée publique permettra donc de prendre connaissance du *Bilan 2007* et du *Rapport d'étape* entourant le projet collectif *Montréal, métropole culturelle*. Par la suite, la commission accueillera les commentaires et les mémoires des citoyens et organismes sur le sujet à l'étude. Après l'analyse des commentaires et des mémoires, la commission adoptera ses recommandations au cours d'une assemblée publique le mercredi 10 septembre 2008 à 17 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Les personnes qui désirent participer à la période de questions et de commentaires du public sont priées de s'inscrire au cours des 30 minutes précédant la séance. Les personnes ou les groupes qui souhaitent s'inscrire à l'avance ou déposer un mémoire sont priés de communiquer avec la Direction du greffe au 514 872-3770. Les mémoires doivent être acheminés, au plus tard le 18 juin 2008, en 15 copies papier et en version électronique à l'adresse suivante : commissions@ville.montreal.qc.ca.

Les documents *Bilan 2007*, *Mise en œuvre de Montréal métropole culturelle*, *Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015* ainsi que le *Rapport d'étape, Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle, Mai 2008*, sont disponibles, pour consultation, aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement, à la Direction du greffe, bureau R.134 de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est et sur les portails www.ville.montreal.qc.ca/commissions, www.ville.montreal.qc.ca/culture/politique.

-30-

Source : Direction du greffe
Soutien aux commissions et suivi
514 872-3770
commissions@ville.montreal.qc.ca